

Formulaire 2 NaiS

Evaluation de la nécessité d'intervenir

Lieu	VD17 - Les Lavanches	X	2564243	Y	1131703	Date	20.05.2025	Auteur	ILEX
1. Type de station actuel	12e Hêtraie à Dentaire avec Laiche blanche			1. Futur type de station	10a/122 Hêtraie à Pulmonaire avec Mélitte			Source	TreeApp et Observatoire VD
2. Danger naturel actuel	Chutes de pierres; Zone de transit/d'atterrissement/de dépôt tous les tailles de bloc			2. Futur danger naturel	Chutes de pierres; Zone de transit/d'atterrissement/de dépôt: tous les tailles de bloc			Efficacité (actuel)	grande
3. État, tendance évolutive et mesures									
Caractéristiques du peuplement et des arbres	Exigences actuelles Profil minimal: Type de station Danger naturel	Exigences actuelles Profil idéal: Type de station Danger naturel	Exigences futures Profil minimal: Type de station Danger naturel	Exigences futures Profil idéal: Type de station Danger naturel	État actuel	Evolution dans le cas où aucune mesure n'est prise	Mesures efficaces		6. Objectifs intermédiaires avec indicateurs
Mé lange genre et degré	feuillus 60 - 100 % hê 50 - 100 % m's, if 0 - 40 % sa sem. - 10 %	feuillus 80 - 100 % m's, if 0 - 20 % hê 60 - 100 %	feuillus 70 - 100 % hê 50 - 90 % ép et sa 0 - 10 %	feuillus 90 - 100 % hê 70 - 80 %	Hêtre: 90% Épicéas: 1-4% Sapins: 1-2% Erable syca: 1-3% Tilleul: 1-3% If: 1 tige Frêne: 1 tige Autres feuillus: Orme, alier blanc, paulownia, ér. à f. obier	en 50 ans en 10 ans État actuel			À contrôler dans 10 années
Structure verticale répartition du DHP	Suffisant d'arbres susceptibles de se développer dans au moins 2 cl. de Ø (<12 cm, 12-30 cm, 30-50 cm, >50 cm) par ha DHP 8-12 cm: min. 250 tiges/ha DHP 12-24 cm: min. 260 tiges/ha DHP 24-36 cm: min. 90 tiges/ha DHP >= 36 cm: min. 40 tiges/ha Surface terrière (DHP >= 8 cm): 20 m ² /ha	Suffisant d'arbres susceptibles de se développer au moins dans 3 cl. de Ø (<12 cm, 12-30 cm, 30-50 cm, >50 cm) par ha DHP 8-12 cm: min. 320 tiges/ha DHP 12-24 cm: min. 330 tiges/ha DHP 24-36 cm: min. 110 tiges/ha DHP >= 36 cm: min. 60 tiges/ha Surface terrière (DHP >= 8 cm): 25 m ² /ha	Suffisant d'arbres susceptibles de se développer au moins dans 3 cl. de Ø (<12 cm, 12-30 cm, 30-50 cm, >50 cm) par ha DHP 8-12 cm: min. 250 tiges/ha DHP 12-24 cm: min. 260 tiges/ha DHP 24-36 cm: min. 90 tiges/ha DHP >= 36 cm: min. 40 tiges/ha Surface terrière (DHP >= 8 cm): 25 m ² /ha	Suffisant d'arbres susceptibles de se développer au moins dans 4 cl. de Ø (<12 cm, 12-30 cm, 30-50 cm, >50 cm) par ha DHP 8-12 cm: 73 tiges/ha DHP 12-24 cm: 167 tiges/ha DHP 24-36 cm: 135 tiges/ha DHP >= 36 cm: 79 tiges/ha Surface terrière (DHP >= 8 cm): 22.7 m ² /ha	4 cl. de diamètre présentes DHP 8-12 cm: 73 tiges/ha DHP 12-24 cm: 167 tiges/ha DHP 24-36 cm: 135 tiges/ha DHP >= 36 cm: 79 tiges/ha Surface terrière (DHP >= 8 cm): 22.7 m ² /ha				Toujours 4 cl. de diamètre Augmentation du nb de tiges pour les DHP 8-12cm
Structure horizontale degré de recouvrement nombre de tiges largeur de trouées	Par pieds isolés, évent. par petits collectifs Distance entre les troncs dans la ligne de pente le plus petit possible, max. 40 m Pour trouées > 20 m et chenaux de pierres: couches hautes et tous les 10 m, au min. 2 arbres au sol en travers, Ø >= à la pierre	Par pieds isolés, évent. par petits collectifs Distance entre les troncs dans la ligne de pente le plus petit possible, max. 40 m Pour trouées > 20 m et chenaux de pierres: couches hautes et tous les 10 m, au min. 2 arbres au sol en travers, Ø >= à la pierre	Distance entre les troncs dans la ligne de pente le plus petit possible, max. 40 m Pour trouées > 20 m et chenaux de pierres: couches hautes et tous les 10 m, au min. 2 arbres au sol en travers, Ø >= à la pierre	Degré de fermeture: entrouvert à clairié	Degré de recouvrement: 70% avec la présence des trouées Couloir vide de la ligne de câble toujours présent Dist. entre les troncs: env. 30m				Pas de nouveaux couloirs présents Dans la trouée de la ligne de câble: - Raj. présent - >25m entre les troncs
Éléments stabilisateurs développement houppier coeff. élancement diamètre final visé	Au moins la moitié des couronnes de forme régulière Troncs d'aplomb, bien enracinés; au max. quelques arbres fortement penchés	Au plus quelques couronnes fortement asymétriques Troncs d'aplomb, bien enracinés; pas d'arbres fortement penchés	Au moins la moitié des couronnes de forme régulière Troncs d'aplomb, bien enracinés; au max. quelques arbres fortement penchés	Seulement quelques couronnes fortement asymétriques Troncs d'aplomb, bien enracinés; pas d'arbres fortement penchés	4% des tiges > 40cm de diam. Plus de la moitié des couronnes sont asymétriques Plus de 10% des arbres sont penchés Pas mal de résineux secs sur pied Présence de châblis de hêtre				Moins de 5% des tiges de hêtre >40cm de diamètre Les couronnes sont bien développées
Rajeunissement Lit de germination	Surface avec forte concurrence de la végétation < 1/3	Surface avec forte concurrence de la végétation < 1/4	Surface avec forte concurrence de la végétation < 1/3	Surface avec forte concurrence de la végétation < 1/10	Problème dans la trouée de l'ancienne ligne de câble: coulée de neige ou érosion arrache les semis Problème de dessèchement des semis en plein soleil La ronce apparaît dans la trouée de la ligne de câble				> 1/2 de la surface sans concurrence forte de la végétation
Rajeunissement recré initial (10 à 40cm de hauteur)	Si le degré de recouvrement < 0.7: au moins 5 hêtres par ari (en moyenne tous les 4.5 m)	Si degré de recouvrement < 0.7: au moins 50 hêtres par ari (en moyenne tous les 1.5 m)	Présent dans les trouées	Si degré de recouvrement < 0.8: au moins 30 hêtres par ari (en moyenne tous les 2 m)	Pression visible du gibier Présence de sapin, épiceas, ér. syc., ér. à f. obier, alier, mais seul le hêtre se développe Invasive: buddleja				Présence d'autres essences de feuillus que le hêtre + if dans le recré
Rajeunissement recré établi (jusqu'au fourré, compris, plus de 40cm de hauteur)	Au moins 2 collectifs/ha (2 - 5 a, en moyenne tous les 75 m) ou degré de recouvrement d'au moins 9 % Mélange conforme au but	Au moins 3 collectifs/ha (2 - 5 a, en moyenne tous les 60 m) ou degré de recouvrement d'au moins 4 % Mélange conforme au but	Au moins 2 collectifs/ha (2 - 5 a, en moyenne tous les 75 m) ou degré de recouvrement d'au moins 4 % Mélange conforme au but	Au moins 3 collectifs/ha (2 - 5 a, en moyenne tous les 60 m) ou degré de recouvrement d'au moins 9 % Mélange conforme au but	Seul le hêtre et quelques épiceas dans les trouées sont présents, ce qui suggère une pression forte du gibier				Présence de suffisamment d'autres feuillus que le hêtre dans le raj. pour atteindre un mélange conforme à l'avenir
très mauvais minimal idéal									

4. Intervention nécessaire oui non

5. Urgence faible moyenne élevée

Prochaine intervention et ultérieur 2025-2030

Conclusion objectif prenant en compte le changement climatique

Le hêtre est actuellement trop dominant dans le mélange par rapport aux autres feuillus, bien qu'il y ait déjà une bonne diversité au niveau des semenciers et dans le rajeunissement. Cette dominance combinée à une forte pression du gibier ne permettent pas d'atteindre les conditions nécessaires par rapport à la diversité des essences nécessaire à l'adaptation du peuplement aux changements climatiques.

Association végétale actuel: 122 Hêtraie à dentaire avec laiche blanche / VD 152a Hêtraie à cardamine

Association végétale futur: 10a Hêtraie à Pulmonaire avec Mélitte / VD122 Hêtraie à pulmonaire

Evolution du peuplement et perturbations attendues (sans mesures)

Le hêtre va continuer de dominer et, à terme, fera trop d'ombre pour que suffisamment d'autres essences de feuillus puissent se développer. Ce problème est même accentué si la pression du gibier n'est pas contenue, puisqu'elle affecte surtout les autres essences que le hêtre.

Description des mesures efficaces et autres remarques

Les mesures doivent être prise rapidement pour pouvoir atteindre les objectifs à l'horizon 2045.

Au niveau de la placette: réaliser un passage pour favoriser tous les feuillus autres que le hêtre (ér. à f. obier > tilleul > orme).

Au niveau du massif: repérer dans l'ensemble du massif les zones encore fermées et qui peuvent être traitées comme pour la placette avec une ligne de câble.

À plus long terme, mettre en place des mesure de gestion du gibier pour augmenter la diversité dans le rajeunissement.

On constate sur ce versant que les hêtres trop gros ont un risque assez important de verser. C'est pour cette raison qu'il n'est pas désiré d'avoir trop de hêtre avec un diamètre supérieur à 40cm.

Présents: Laurent Fivaz, Louise Meister et Jean-Louis GAY